

## MASTER Droit, Économie, Gestion MENTION : Droit pénal et sciences criminelles

Responsable	Descriptions	Informations
Sylvie CIMAMONTI sylvie.cimamonti@univ-amu.fr	Type de diplôme : Master Domaines : Droit, Économie, Gestion - Sciences humaines et sociales Nombre de crédits : 120	Droits d'inscription : 243 € (formation initiale en 2018/2019) <a href="http://formations.univ-amu.fr">http://formations.univ-amu.fr</a> Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

### OBJECTIF

L'objectif de la formation correspondant à la mention de master, désormais autonome, en Droit pénal et sciences criminelles est de donner aux étudiants une formation complète et poussée en matière pénale en s'appuyant sur les compétences de ce qui est reconnu comme l'école aixoise de sciences criminelles, rare équipe dans les facultés de droit françaises à couvrir à la fois les sciences pénales (droit pénal) et les sciences criminologiques (sciences criminelles).

Une telle formation est indispensable au regard de la pénalisation croissante de la société, à quelque échelle que ce soit (nationale, européenne, internationale) et des nécessités – mais aussi des difficultés – qu'elle engendre en termes de détection, prévention, répression, exécution, coopération au regard du phénomène criminel.

Dans le large champ disciplinaire ainsi couvert, la formation déploie une dimension recherche (fondamentale, appliquée...) comme professionnalisante de façon ciblée dans le secteur considéré (interventions de professionnels, stages ...).

### PUBLIC VISÉ

La mention Droit pénal et sciences criminelles vise prioritairement un public d'étudiants en droit, français comme étrangers, intéressés par la spécialisation dans le domaine de la réaction au phénomène criminel.

Au-delà, certains parcours de master 2 sont ouverts, selon leurs spécialités respectives, à des étudiants d'autres provenances (médecine, psychologie, gestion, finances...).

### RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

### STRUCTURE ET ORGANISATION

**M1 de tronc commun (360 H CM et 72H TD)** proposant 6 enseignements disciplinaires correspondant à l'acquisition d'une véritable spécialisation en sciences criminelles et, par mutualisation, d'autres enseignements permettant l'acquisition d'une culture privatiste complète indispensable aux examens et concours judiciaires.

**5 parcours de M2 diversifiés**, couvrant l'ensemble du champ du droit pénal et des sciences criminelles, comportant une orientation recherche ou professionnelle.

### LISTE DES PARCOURS TYPES

- Sécurité intérieure
- Lutte contre la criminalité financière et organisée
- Droit de l'exécution des peines
- Sciences criminologiques
- Sciences pénales

### CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

- Connaissances approfondies en droit pénal et sciences criminelles permettant :
- d'analyser et traiter des données sur la criminalité comme sur la réaction sociale relevant des différentes sources du droit national, comparé, européen ou international (lois, règlements, jurisprudence, doctrine...);
- d'analyser et traiter des situations juridiques;
- de comprendre les mutations du phénomène criminel comme du droit.
- Progression et diversification de la spécialisation dans l'acquisition de ces connaissances entre le M1 et le M2 en fonction du parcours choisi : connaissances juridiques et judiciaires en sciences pénales ; connaissances pluridisciplinaires concernant le criminel comme la victime ; prévention de l'insécurité ; maîtrise de la réglementation pénitentiaire et acquisition de la culture carcérale ; double compétence en

gestion et droit.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Acquisition de connaissances approfondies en droit pénal et sciences criminelles
- Rectitude du raisonnement juridique en droit pénal et sciences criminelles
- Maîtrise de la méthode de la recherche (bibliographique, fondamentale, appliquée, empirique (quantitative et/ou qualitative))
- Maîtrise de la veille juridique en droit pénal et sciences criminelles
- Développement des capacités d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des techniques de communication écrite et orale
- Autonomie dans le travail personnel comme aptitude à établir des relations interpersonnelles dans le travail en équipe

### STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

En **M1**, un tutorat propose aux étudiants soit une initiation à la recherche, soit un stage professionnel (15 jours minimum).

En **M2**, le stage d'une durée nécessairement plus longue (2 à 3 mois) constitue la marque des parcours ayant une orientation professionnelle plus marquée.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

**Débouchés communs aux parcours de la mention :** concours de l'ENM, examen d'accès au CRFPA

**Débouchés plus ciblés par parcours :** autres concours de la fonction publique (greffe, PJJ) ; métiers de l'enseignement et de la recherche (poursuite en doctorat) ; associations d'aide aux victimes et médiation judiciaire ; concours de la police et de la gendarmerie, collectivités territoriales ; concours de l'administration pénitentiaire ; concours de la douane, services de conformité et de sécurité

financière (banques et compagnies d'assurance), *fraud officer* (cabinets d'audit de conseil)

### PARTENARIATS

Outre la participation aux enseignements, les multiples partenariats professionnels avec le monde socio-économique (local, régional, national, européen, étranger) se traduisent essentiellement par les stages que peuvent effectuer les étudiants en master 1 et 2 et les possibilités d'insertion professionnelle à son issue.

Ces professionnels représentent également une part importante (1/3) du conseil de perfectionnement de la mention Droit pénal et sciences criminelles avec 5 représentants (1 par parcours) sur un total de 15 membres.

### ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Certains parcours sont, en tout ou partie, dédiés à l'ouverture à l'international, grâce à de nombreux **Partenariats avec un établissement étranger public ou privé** (Faculté de jurisprudence, Università degli Studi, Catania, Italie ; Faculté de droit, Université libanaise, filière francophone ; Ecole de criminologie et Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, Canada). Ces partenariats donnent lieu à l'**accueil d'étudiants étrangers mais également** offrent la possibilité aux étudiants d'effectuer le **second semestre de l'année universitaire dans une université étrangère** choisie en concertation avec le service des relations internationales de la faculté de droit et de science politique.

### CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- [suio.univ-amu.fr/contact](http://suio.univ-amu.fr/contact)
- [formations.univ-amu.fr](http://formations.univ-amu.fr)

*Dernière modification le 21/11/2017*

